

Le journaliste culturel Fortuné SOSSA devient artiste à cause de la COVID-19



Le Journal de
NOTRE EPOQUE
Journal Beninois d'investigation, d'analyse et de publicité
Récépissé N° : 953/MISPCL/DC/DAI/SCC du 27 Mars 2007 (500fcfa)
www.notreepoque.bj N° 197 du Lundi 16 Novembre 2020

COMMENT SE METTRE
À L'ABRI DU DIABÈTÉ,
EN 5 LEÇONS ?
LEÇON N° 4
Développer systématique en cas
• Si votre sucre est très élevé
• Si vous avez des symptômes
• Si vous avez des douleurs
• Si vous avez des malaises

PROGRAMME D'IDENTIFICATION UNIQUE POUR L'INTÉGRATION RÉGIONALE ET L'INCLUSION EN AFRIQUE DE L'OUEST

P.2

WURI-Benin valide son projet de PTAB-2021



Réhabilitation de la ville de Porto-Novo

Des institutions de la République bientôt à Porto-Novo

P.7

Relation parents-enfants
La surprotection parentale ou l'attitude à protéger à l'excès

P.9

Match Lesotho-Benin
Les Ecureuils déjà sur place

P.9

Tournée Présidentielle

P.2

Talon veut panser les plaies de Banikoara

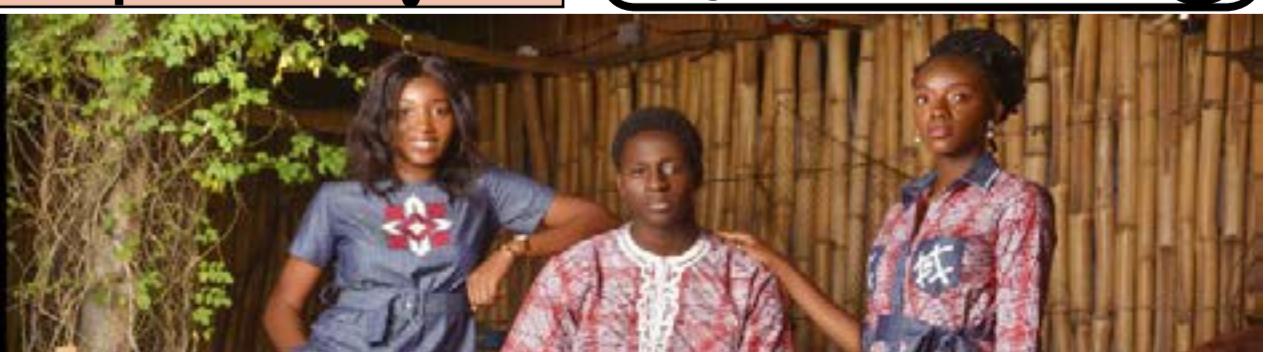
«L'Afrique face au Covid-19, Les leçons d'une pandémie»

P.10

Le livre du journaliste Prince Bafouolo qui fait le diagnostic

LOLO
ANDOCHÉ
PRET A PORTER

ÉTÉ
2020
Bimmm!
Reprenez goût à la vie !



TENDANCES ACTUELLES

Pourquoi une tournée de Patrice Talon dans 54 villes du Bénin

Depuis quelques mois, et selon les ambitions affichées dans le Programme d'actions du gouvernement (Pag), Patrice Talon a lancé des projets pharaoniques dans les 77 communes du Bénin. L'eau, l'électricité, modernisation et construction de marché, infrastructures routières, aucun secteur n'est épargné. Convaincu de ce que la réalisation de ces projets est un grand coup de pouce aux Communes et aux municipalités dans l'aménagement, la modernisation ainsi que développement socio-économique, Patrice Talon veut veiller scrupuleusement à la concrétisation de ceux-ci. En témoigne sa visite inopinée sur les chantiers de quelques marchés en construction à Cotonou.

Après cette descente, Patrice Talon veut poursuivre cette initiative très appréciée des populations. En effet, le Chef de l'Etat entame dès le jeudi 12 novembre prochain, une tournée de travail dans plusieurs villes du pays. C'est la véritable première tournée nationale qui sera faite par le président de la République depuis son investiture le 6 Avril 2016. Et comme à Cotonou le mardi 3 novembre dernier où il est allé visiter des chantiers du PAG notamment les marchés modernes en construction, Patrice Talon visitera des chantiers en cours à Parakou et d'autres villes du Bénin.

Une manière pour le réformateur de se rapprocher de la population et de toucher du doigt les réalisations en cours ainsi que les projets mis œuvre par son gouvernement, dans ces villes. Ces descentes diversement appréciées au sein de l'opinion publique, n'ont rien de politique. C'est juste la preuve de la détermination de l'actuel locataire de la Marina à suivre de bout en bout la réalisation d'un projet des premiers coups de pioche jusqu'à l'inauguration. Au besoin, il va prodiguer quelques conseils aux entreprises en charge des travaux.

Mobilisons-nous pour soutenir le président Talon dans cette noble démarche..

Diane Hlonon

“ Le journal de NOTRE EPOQUE ”

Programme d'identification unique pour l'intégration régionale et l'inclusion en Afrique de l'Ouest WURI-Benin valide son projet de plan de travail annuel budgétisé de l'année 2021

Le champ d'oiseau était le lieu de rassemblement ce vendredi 13 Novembre 2020 pour l'atelier de validation du projet de plan de travail annuel 2021 du Programme d'identification unique pour l'intégration régionale et l'inclusion en Afrique de l'Ouest. Un programme financé par la Banque mondiale.



Dans l'objectif de développement du programme WURI « Identification unique pour l'intégration régionale et l'inclusion en Afrique de l'ouest » qui est d'augmenter le nombre de personnes dans les pays participants qui ont une preuve d'identification unique reconnue par le gouvernement qui leur permet d'accéder aux différents services, la session Bénin s'y prépare. En effet, ce programme sous régional WURI vise la mise en place d'un système d'identification unique de base pour toute personne sur le territoire du pays, sans prendre en considération leur

statut juridique. Et c'est pour valider le projet de plan de travail annuel budgétisé que l'atelier de ce vendredi a été organisé. A l'occasion de la cérémonie de lancement, le coordonnateur national du programme WURI-Bénin, Jean AHOLOU, salue l'intérêt de chaque participant à cet atelier. Il se dit confiant que l'atelier permettra de s'accorder sur les grandes lignes du PTA 2021. «J'ose croire qu'à la fin des travaux nous nous accorderons pour un PTA 2021», dira-t-il. Mandataire-Gestionnaire de l'ANIP et Président du Comité Technique du projet, Cyrille GOUGBEDJI quant à lui fait savoir que «Nous sommes là pour que chaque partie prenante puisse s'assurer de ce que les propositions budgétaires ont été intégrées dans le projet du PTAB. Un atelier de vérification des convergences». Il souhaite que «Chacun en partant de cet atelier intègre sa partie

dans la mise en œuvre du PTA de sa structure ». «La démarche consistera pour les cadres de voir ce que ce qu'ils ont proposé sont devenus», indique t-il. Pour lui, «Ce n'est pas un débat de proposition budgétaire mais un atelier de contrôle de ce qui est envoyé et de certification de ce qui est retenu. C'est à partir de là qu'on se rassure qu'il y a du travail pour l'année 2021». Il faut noter que le PTAB 2021 en étude est la compilation des activités de l'Unité de Gestion du Projet et des autres acteurs institutionnels impliqués dans la mise en œuvre de WURI-BENIN.



Vernissage de l'exposition d'art graphique Le journaliste culturel Fortuné SOSSA devient artiste à cause de la COVID-19



Fortuné SOSSA, a désormais une autre casquette. Ayant longtemps côtoyé le monde des artistes à travers sa profession de journaliste culturel, l'homme aux multiples entrées dans le monde culturel, les a rejoint les deux pays joints au détour de son premier vernissage de l'exposition d'art graphique. C'était devant, anciens et nouveaux collègues, des conseillers de la Haute autorité de l'Audio Visuel et de la Communication, le vendredi 13 novembre dernier à la maison des médias de Cotonou.

Une vingtaine d'acrostiches à double résonnance bien mise en forme par un graphiste. Le tout exposé sur les murs de la maison des médias de Cotonou. C'est l'œuvre de Fortuné Sossa, journaliste culturel et désormais acrosticheur. «L'aventure a commencé suite à mon retour du Marché des arts du spectacle d'Abidjan (MASA) en mars dernier 2020 où, à l'aéroport de Cardinal Gantin, il m'a été intimé l'ordre de me mettre en auto-isolement à cause la progression du Coronavirus. Cela a été un moment très pénible pour moi. C'est au cours de ces quatorze jours d'auto-confinement que, conscient de la gravité du mal, j'ai commencé à réfléchir à ce que je peux faire pour

contribuer aux actions de sensibilisation de la société. Subitement, à la date de mon anniversaire, je découvre sur les réseaux sociaux un acrostiche qui me célébrait, sous la plume de mon confrère Henri MORGAN» a martelé le nouvel artiste dans son mot d'ouverture du vernissage. «Cet acrostiche devient l'élément déclencheur. J'ai compris donc que c'est un appel à révéler ce talent que j'avais emprisonné en moi depuis mes années de collégien. Mais cette fois, je me suis dit, je dois faire mieux. C'est ainsi que j'ai décidé de produire un genre d'acrostiche que j'ai dénommé "acrostiche à double résonnance". Car, les dernières lettres de mes textes donnent à découvrir un message, du haut vers le bas ou du bas vers le haut. Je me suis également évertué à rendre, autant que faire se peut, chaque strophe autonome.

Ensuite, je me faire assister d'un jeune et talentueux graphiste pour la touche plastique » a-t-il continué. Pour le parrain, Joël Atayi GUEDEGBE, «j'ai découvert quand il l'a fait pour le feu Jérôme Badou et j'ai commencé par le suivre. C'est révélateur de la langue qu'on utilise». Selon Hervé Prudence Hessou, Premier vice Président de l'Union des professionnels des médias du Benin dit avoir Considéré l'entrée de Fortuné Sossa dans le monde des artistes pas comme un abandon de son métier d'origine mais un ajout de cordes à son arc. Aussi, a-t-il souligné au nom de l'initiative CAFE MEDIAS PLUS qu'il coordonne que dans le continuum de ce vernissage, il y aura

un panel sur le thème : « La création artistique en période de crise : Quel impact sur le social. » Franck Kpochemé, conseiller à la Haac dans son rôle d'autorité hiérarchique dans la profession a lancé les activités de ce vernissage. Il a montré que par cet acte, Fortuné Sossa révèle les potentialités du journaliste béninois. «Il est en train de nous faire révéler. Il rehausse la qualité du journaliste. Le journaliste est capable de belles choses ».

Dans la poursuite des activités de cette exposition, il sera organisé le vendredi 20 novembre prochain à 10h, dans cette même salle, un panel sur le thème : « La création artistique en période de crise : Quel impact sur le social. » Les éminentes personnalités qui animeront ce panel sont : Ousmane ALEDJI, dramaturge, chargé de mission du Président de la République, Claude BALOGOUN, cinéaste, Trésorier Général du Conseil économique et social (CES) et Joël Atayi GUEDEGBE, acteur majeur de la Société civile, expert en Gouvernance politique. «Je m'empresse déjà de vous convier à ce rendez-vous d'échanges intellectuels qui sera très enrichissant» souhaite Fortuné Sossa.



**Le Journal de
NOTRE EPOQUE**
Journal béninois d'investigation, d'analyse et de publicité
Récépissé N° : 953/MISPCL/DC/DAI/SCC du 27 Mars 2007

Édité par GEEK BENIN

Directeur Général et de publication
Prudence SEKODO
95 692 885

Conseillers éditoriaux
Léon KOBOUTE
Luc Aimé DANSOU

Directeur de la rédaction
Hervé Prudence HESSOU

Rédacteur en chef
Jesdias LIKPETE

Rédaction
Ambroise AMETOWONA
Kangny Damascène
Desk Sport
Gaël HESSOU
Aubin Monge BANKOLE
Rogerio APLOGAN

Correspondant
Kanon NONDICHAO
(Abomey)
Aristide ABIDJO (Lomé)
Service Commercial
Sidoine YEHOUESSI
(95 814 065)

Tournée Présidentielle

Talon veut panser les plaies de Banikoara



L'histoire d'amour entre Patrice Talon et la commune de Banikoara a encore de beaux jours devant elle. Malgré les mesures de restriction et la volonté du Chef de l'Etat de préserver ses concitoyens et de tenir sa causerie avec des délégués des forces vives de chaque commune, c'était la mobilisation des grands jours cet après midi du samedi 14 novembre 2020 à Banikoara.

Tout le monde veut voir et souhaiter la bienvenue au fils du pays comme on appelle affectueusement le Chef de l'Etat ici. Et ceux qui n'ont pu accéder à la salle de réunion se sont rabattus sur leur transistor pour suivre en direct l'événement sur la radio locale. Des propos du maire et du porte-parole des associations de développement, Banikoara nourrit des frustrations et juge qu'il reste beaucoup à faire. Cette commune a été pendant longtemps considérée comme le vaillant guerrier bariba dont on ne se souvient qu'à l'heure du combat, constate amer, l'édile de la cité des Bani Gansé. Aussi, ont-ils présenté un long chapelet de doléances, sûrs que leur interlocuteur a le remède pour panser les plaies du bastion cotonnier du Bénin.

Asphaltage, bitumage de routes inter-Etats et inter-communes, énergie électrique, électrification rurale, création d'un institut de recherche sur le coton à Banikoara, initiation d'un Programme spécial de reboisement intensif, amélioration de l'alimentation en eau potable et construction de retenue d'eau pour les bétails.

Ému aux larmes mais triste de ne pas pouvoir aller au contact des populations à cause des prescriptions relatives à la covid 19, le Chef de l'Etat a

dit bien comprendre la frustration des fils de Kandi et leur cri de cœur. Et avant de répondre à leurs préoccupations, il s'est employé à faire l'état de la nation et évoquer avec eux ce qui reste à faire. Constatant que les fruits ont commencé à tenir la promesse des fleurs, l'homme du Nouveau Départ assure que son gouvernement n'a été que le détonateur des réformes salutaires dont le Bénin a besoin. Signe des avancées ou de l'amélioration des services de l'Etat à la communauté, le Président de la République a évoqué pèle-mêle l'état civil, la réforme rendant la pension de retraite disponible dès la fin du premier mois suivant le départ à la retraite, une meilleure sécurité grâce à la police républicaine. Un brin chahuteur, le Président Patrice Talon observe que Banikoara fait exception à la rhétorique de l'argent qui ne circule car, dans cette commune, la valeur du travail permet à chacun de ne pas attendre l'aide d'un parent pour se prendre en charge. Il va plus loin en arguant que son gouvernement a donné priorité au service au plus grand nombre car tous les Béninois cotisent dans les caisses de l'Etat mais ils sont nombreux à n'avoir accès à rien.

«C'est cela que nous nous sommes attachés à corriger», soutient le Président. «Et donc l'argent ne circule plus mais il travaille. Ce qui fait que tout le pays est en chantier», insiste-t-il. Faisant le constat que Banikoara manque de beaucoup de chose alors

que l'économie du Bénin a comme première activité l'agriculture et cette commune vient en tête en matière de production, mais plein d'assistance, le Président Patrice Talon affirme que l'imminence de la fin de mandat ne doit pas faire croire à l'impossibilité d'actions. De nombreuses actions sont planifiées et prendront corps. Et d'annoncer : «Chacun peut être sûr que ce qu'il n'a pas obtenu, il l'aura. N'ayez crainte ! Banikoara va rattraper son retard. Banikoara aura ce qui lui est dû pour son rang de premier de la classe».

Pour renforcer les performances agricoles de cette commune, les associations de développement souhaitent un accompagnement. Ce à quoi le Chef de l'Etat répond que les démarches sont en cours avec la banque centrale pour que le volet du FNDA concernant cet aspect soit revu à la hausse.

Très attaché à cette commune, le Président Talon révèle son ambition de voir Banikoara pionnier, pilote de la modernisation et de la mécanisation des travaux champêtres. A cet effet, le gouvernement a investi 50 milliards FCFA dans l'acquisition de machines et équipements agricoles à céder à des prix subventionnés aux exploitations agricoles avec un volet formation.

A la fin de cette visite, l'espoir d'une nouvelle ère pour Banikoara est perceptible chez les uns et les autres.



Talon face aux forces vives de Tchaourou

«Je veux vous dire que l'heure de la réconciliation a sonné»



Dès l'annonce de la tournée nationale du Président de la République dans les communes, tous les regards sont tournés vers Tchaourou. Une commune qui s'est particulièrement distinguée lors des législatives de 2019 par de violentes manifestations. Eh bien ! En ce début d'après-midi du jeudi 12 novembre 2020, on peut dire que c'est avec un rameau d'olivier que le Président Patrice Talon est entré dans la salle du Centre des Jeunes et des Loisirs de Tchaourou. Très marqué par les événements qui se sont déroulés dans cette ville, le Chef de l'Etat, après les mots de bienvenue du maire de la localité et le message du porte-parole des associations de développement, est entré dans le vif du sujet. «Moi, j'ai pardonné, la République a pardonné, l'Etat a pardonné. C'est à vous de pardonner maintenant», assène-

t-il. Rappel de ses connaissances de la ville à l'appui, le Président Patrice Talon démontre que Tchaourou est une ville de convivialité. Il fait alors une doléance à l'endroit des participants à la séance. Les voir devenir ses portes-parole pour sensibiliser les autres membres de la communauté à la paix. Il en a profité pour délivrer, dans un style propre à lui, une exhortation au patriotisme et à l'esprit républicain. «Il faut souhaiter que des gens qui ne sont nés dans notre maison soient capables de faire des choses pour nous car quand on n'a plus sa mère mais l'attention de sa tante, on ne peut refuser éternellement de goûter la sauce d'un autre parent», conseille le Chef de l'Etat. Et de poursuivre : «depuis 5 ans, ma volonté, mon engagement est de faire quelque chose qui complète ce que mes prédécesseurs ont fait». Dans un style à la "Je vous ai compris" du Général de Gaulle, le Président Patrice Talon estime, malgré l'énumération des grandes réalisations de son Gouvernement dans la commune, que pas grand-chose n'a été fait à Tchaourou. Cependant, il assure que les mois à venir réservent d'agréables surprises à cette commune parce que bon nombre de projets sont en phase de maturité et pourront démarrer incessamment. Ainsi, s'il peut comprendre d'éventuelles frustrations, il rassure que les chantiers n'ont pas été lancés en classant les communes et soutient que celui qui sait attendre finit par avoir le meilleur car l'expérience des premiers permet de parfaire. Fort de

cet engagement, le Président Talon a promis de revenir à Tchaourou pour parcourir la commune quartier par quartier, pour s'assurer que le message de réconciliation est passé et que place est désormais faite au développement.

Cerise sur le gâteau, l'hôte des sages, notables et conseil communal de Tchaourou a annoncé un comité comprenant le maire, et d'autres forces vives de la commune qui va se rendre à Cotonou afin de planifier et d'établir un chronogramme de ce qu'il reste à faire dans l'urgence pour la commune. Le Président s'est aussi engagé, pour donner suite aux doléances, à mener une action, faire un geste à l'endroit des victimes ou auteurs des heurts de 2019.

Et cela fera partie des sujets à discuter avec le comité. Par ailleurs, en réaction à une préoccupation, le Président Talon a expliqué la nécessité de faire des efforts pour que le grand nombre ait accès aux services de base et à surtout indiqué qu'il n'est pas concevable pour un pays pauvre comme le nôtre, de se contenter d'applaudir des richesses individuelles et isolées. Chaque Béninois doit être riche de ce qu'il fait, a déclaré le Président de la République.

Tchaourou et le Chef de l'Etat s'engagent ainsi pour la réconciliation avec comme témoin privilégié l'ancien ministre Dramane Karim à qui le Président a rendu un hommage appuyé.

L'ère de l'apaisement s'ouvre donc à Tchaourou qui ne peut évoluer en marge de la République.

Editorial

Le fauteuil de la Marina sera mis en jeu dans six mois. Mais, le réformateur de la République est droit dans ses bottes. Il ne fera pas la course dans les arènes populaires pour affoler le compteur des suffrages. Habitée à des mises en scène et à une théâtralisation à outrance de la gouvernance, la nation a plutôt découvert la dynamique d'un Président qui a fait la délicate option de réformes impopulaires avant le grand bain électoral.

Le risque d'être impopulaire va déboucher sur le droit d'être porté en triomphe et l'obligation de briguer un nouveau mandat. L'interview accordée à Jeune Afrique confirme le charisme du Président. Au pouvoir depuis 2016, la légende du nouveau départ s'est déjà taillée une étoffe exceptionnelle.

Le choix de l'impopularité est devenu la clé de voûte de la rupture. Talon, l'homme des risques, a fini par prendre le contrôle des tourbillons dans sa navigation réformatrice. Le chef de l'Etat a volontiers, choisi les chemins périlleux. Les courageuses réformes ont tôt fait de le mettre sur la braise. Un début de mandat compliqué où les fondations de la rupture ont exigé du président l'obstination dans les mesures impopulaires. Les réformes ont, certes, offert à l'opposition une arme de combat politique. Mais, à trop braquer les projecteurs sur le Président, cette opposition est restée sans imagination, laissant le héros de la rupture, trouver seul, la lumière dans l'impopularité.

Malgré les supposées vagues de l'impopularité, le navire de la rupture n'a pas chaviré. Et le capitaine qui n'a pas horreur de la tempête, semble maintenant sur la voie royale des starting-blocks. L'interview à Jeune Afrique a livré une vérité capitale : Talon a déjà avisé. Il ne reste que la sortie de la fumée blanche.

Candidat ou pas candidat ? Le risque de l'impopularité a abouti à une légitime logique de candidature. La présence du chef de l'Etat dans la compétition devient une exigence. Le bilan acquis dans l'apparente impopularité porte clairement des certitudes pour un second mandat. Le risque de l'impopularité s'est définitivement révélé efficace pour la rupture. Talon devrait en récolter les dividendes dans les urnes. A l'opposé de son prédécesseur, roi du populisme asservi à la quête obsessionnelle de la popularité, le Boss de la Marina a démontré la force du pragmatisme dans l'impopularité.

Après la brillante interview dans Jeune Afrique, Talon, homme d'Etat, figure emblématique de la rupture, n'a pas à se soucier des réactions épidermiques de gens frappés de traumatisme depuis la passation de pouvoir en Avril 2016. L'avènement à la Marina de l'ennemi juré avait enfoncé l'ancien « dieu » dans la déprime.

L'idée d'un renouvellement de mandat en 2021 provoque le coup de sang du parrain de la Résistance, et engendre sans surprise, le flot de phrases incohérentes. Mais, le triomphe sanctionnera le risque de l'impopularité malgré les lamentations de l'ancien pivot du système obsolète de la vaine refondation.

Par Sulpice Oscar GBAGUIDI

LE GEAI BLEU

La chronique de Kangny-Hessou Jean Damascène



Un petit pavé lancé dans la marre politique : un bruit soudain et l'attention de focalise sur la Directrice de l'Administration de l'Union Progressiste qui déclarait non sans humour que: «« L'UP ne suscite pas un candidat, nous présentons un candidat que nous allons soutenir et gagner le pouvoir. Nous ne nous lançons pas dans l'agitation. A l'UP, il y a une discipline du groupe ». Susciter une candidature, c'est bien contraindre. Le contexte du texte c'est bien le paysage des mouvements et autres initiatives éparses qui supplient les potentiels candidats. La réforme du système partisan voudrait que les partis politiques soient au cœur de l'activité politique. La présidentielle est un évènement éminemment politique.

« L'UP ne suscite pas un candidat, nous présentons un candidat que nous allons soutenir et gagner le pouvoir. Nous ne nous lançons pas dans l'agitation. A l'UP, il y a une discipline du groupe »

Pour le cas béninois, elle n'admet pas que l'opposition soit inscrit dans une perspective de parrainage d'élus. C'est donc à juste titre que l'UP voudrait se démarquer du tintamarre des mouvements bruyants pour se faire servante de la charte des partis politiques et de la constitution en vigueur. Il s'en suit donc une sérénité dont l'opposée est l'agitation. La présentation du candidat est un processus en amont. C'est une discussion patiente et ordonnée. Le processus est méthodique. Son achèvement est sanctionné par un congrès ou un conseil. Ce sont les implicites des propos tenus par Madame Christelle HOUNDONOUUGBO vus sous le prisme de notre époque.

Afrique / Sommet AfricaCom 2020

Ericsson discute de l'accélération du numérique de l'Afrique

L'avenir numérique de l'Afrique préoccupe à plusieurs d'un titre Ericsson. Ainsi, à l'occasion de la l'organisation de AfricaCom, un événement virtuel dans le cadre du festival Africa Tech qui se tient du 9 au 12 novembre 2020, Ericsson débattrà de la transformation numérique et des solutions innovantes pour accompagner l'avenir de l'Afrique. Selon le communiqué rendu public à cet effet, la compagnie abordera des thèmes et techniques à l'avant-garde de la technologie qui pourraient aider le continent à prendre un raccourci sur son agenda du développement numérique. Aussi, le progrès et les perspectives de la 5G en Afrique, l'intelligence artificielle (IA) et l'automatisation, seront, entre autres points, de discussion traités par les représentants d'Ericsson à cette rencontre internationale.

Lire le communiqué ci-joint.



ERICSSON

- Les experts d'Ericsson insistent sur le rôle de la connectivité pour propulser l'avenir numérique de l'Afrique
- Améliorer la connectivité et réduire l'écart numérique

Ericsson (NASDAQ: ERIC) débattrà de la transformation numérique et des solutions innovantes pour accompagner l'avenir de l'Afrique lors d'AfricaCom, dans le cadre du festival Africa Tech, un événement virtuel qui se tient du 9 au 12 novembre 2020.

A cette occasion, Ericsson entend souligner le rôle de la connectivité dans le but de propulser l'avenir numérique de l'Afrique et réaliser un impact positif dans le quotidien de la population. Dans ses discours et ses conférences, Ericsson abordera des thèmes tels que les moyens employés pour réaliser une Afrique numérique, la manière dont les réseaux

intelligents sont en mesure d'accélérer l'agenda numérique, le progrès et les perspectives de la 5G en Afrique et la façon dont l'intelligence artificielle (IA) et l'automatisation créent de la valeur dans le cycle de vie des opérations de réseau.

Ericsson organisera aussi des tables rondes sur le fossé numérique en s'attaquant à la question de la connectivité destinée aux écoles et aux apprenants. L'initiative Giga de l'UNICEF et de l'Union internationale des télécommunications pour connecter chaque école et identifier l'accès à internet dans le milieu éducatif joue un rôle clé pour la jeunesse.

Les événements exceptionnels de l'année 2020 ont mis la lumière sur le rôle critique de l'infrastructure numérique dans le fonctionnement de la société moderne. L'Afrique héberge plus d'un milliard de per-

sonnes et la population devrait connaître un accroissement dans les prochaines années. C'est aussi le continent qui possède le plus grand nombre d'économies émergentes. Les TIC sont essentiels dans le développement de l'Afrique, le déploiement adéquat des services TIC et la connectivité numérique joueront un rôle incontournable dans la viabilité économique du continent.

Ericsson exprime son enthousiasme de participer à cette nouvelle édition de AfricaCom pour contribuer à #AfricaInMotion. Inscrivez-vous ici pour votre laisser-passer gratuit et pour prendre part aux conférences et aux tables rondes d'Ericsson : <https://tmt.knect365.com/africacom/>

Notez notre hashtag #AfricaInMotion pour suivre notre événement en direct.

NOTES AUX REDACTEURS

Pour les kits média, les fiches d'information et les images en haute résolution, veuillez consulter www.ericsson.com/press

SUIVEZ-NOUS :

www.twitter.com/ericssonmea
www.facebook.com/ericssonmea
www.instagram.com/ericssonmea
www.youtube.com/ericssonmena
www.linkedin.com/company/ericsson

Abonnez-vous aux communiqués de presse de Ericsson [ici](#).

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS :

News Center
media.relations@ericsson.com
(+46 10 719 69 92)
investor.relations@ericsson.com
(+46 10 719 00 00)

À PROPOS DE ERICSSON

Ericsson permet aux fournisseurs de services de communication de saisir toute la valeur de la connectivité. Le portefeuille de la société touche les réseaux, les services numériques, les services gérés et les entreprises émergentes. Il permet d'aider nos clients à passer au numérique, à accroître leur efficacité et trouver de nouvelles sources de revenus. Les investissements d'Ericsson dans l'innovation ont permis à des milliards de personnes du monde entier. L'action Ericsson est cotée au Nasdaq de Stockholm et de New York www.ericsson.com

Ericsson participe à AfricaCom 2020

A l'occasion de AfricaCom 2020, Ericsson présentera des solutions innovantes pour améliorer l'efficacité des opérations de réseau de ses clients, leur proposer de nouveaux services et technologies et une meilleure expérience utilisateur. La table ronde dédiée à la connectivité numérique au sein des établissements scolaires se tiendra le 9 novembre. Le 10 novembre, le président de Ericsson Moyen Orient et Afrique, Fadi Pharaon mettra en place #AfriqueEnMouvement dans son discours suivi d'une présentation du directeur des réseaux chez Ericsson Moyen Orient et Afrique, Chafic Traboulsi, qui lui s'intéressera au « Progrès et aux perspectives de la 5G en Afrique », un atelier présenté par les vice-présidents de Ericsson Moyen Orient et Afrique Nora Wahby, Nicolas Blixell et Todd Ashton sur les « Dirigeants virtuels au sommet de l'Afrique 2020 » clôturera la journée. Le dernier jour, Lucky La Ricca, directeur des services numériques chez Ericsson Moyen Orient et Afrique évoquera « Les réseaux intelligents accélérateurs de l'agenda numérique en Afrique » suivi d'une présentation de Eva Andrén, directrice des services gérés chez Ericsson Moyen Orient et Afrique sur « L'application de l'automatisation IA sur le cycle de vie des opérations de réseau » et conclura la journée sur la poursuite de l'atelier sur les « Leaders virtuels du sommet de l'Afrique 2020 ». Inscrivez-vous ici pour votre laisser-passer gratuit et prendre part aux conférences et aux tables rondes de Ericsson: <https://tmt.knect365.com/africacom/>

Relation parents-enfants

La surprotection parentale ou l'attitude à protéger à l'excès son enfant

Quest-ce que la surprotection parentale, quels sont les dangers encourus par un enfant surprotégé ? Nous en parlons avec Dr Romuald Aitchéhou BOTHON, PÉDIATRE DES ARMÉES

Aujourd'hui on se rend compte que les enfants n'ont pas les mêmes capacités d'adaptation par rapport aux générations précédentes. Nous savons tous que le rôle principal du parent est de veiller sur sa progéniture, le protéger et l'éduquer. Mais certains parents aujourd'hui sont surprotecteurs à cause de tout ce qu'on observe dans le monde. Ils exagèrent en voulant protéger les enfants.

Qu'est ce que la surprotection parentale

La surprotection familiale est une réaction excessive à s'inquiéter pour la sécurité de son enfant entraînant le parent à avoir une attitude à vouloir empêcher à n'importe quel

prix la survenue d'un risque. La surprotection implique que le parent devient paranoïaque et voit des menaces là où il n'y en a pas.

2-Le fait de surprotéger son enfant, d'anticiper sur ses problèmes et de prévoir des solutions est-il une bonne chose?

Non. Il faut savoir que idéalement les enfants ont besoin de protection et d'affection mais ils ont également besoin d'apprendre à résoudre leurs problèmes eux-mêmes leur permettant ainsi de développer leur autonomie et leur personnalité. Le caractère forgé qui a subi un excès de protection influe sur la personnalité future de l'enfant

3-Quelles sont les dangers de la surprotection parentale ?

Les dangers de la surprotection sont

1- Peu d'estime de soi

Cette qualité sera toujours faible si

les parents ne permettent pas que l'enfant se débrouille

2- impatience

Pour ces enfants, il suffit de demander ce qu'ils veulent et ils l'obtiendront

3- ils deviennent dépendants des parents

Les parents en voulant tout faciliter encouragent en eux un excès de dépendance.

4- ils développent la peur et l'insécurité

C'est une sorte de phobie sociale du fait la surprotection les a convertit en personnes peu sûre d'elles

5- limitation de l'apprentissage

L'apprentissage s'obtient par l'expé-

rience et l'échec. C'est pendant l'enfance qu'il faut leur enseigner les techniques pour résoudre les difficultés de la vie quotidienne. Ainsi plus tard ils deviennent des adultes responsables.

6- ils ne tolèrent pas l'échec

Ces enfants ont eu quelqu'un qui résout leurs problèmes, voire prend les décisions pour eux, évitant qu'ils fassent des erreurs

7- problèmes de comportement

Le manque d'estime de soi entraîné par la surprotection peut favoriser des problèmes de comportement

8- ils ne connaissent pas la responsabilité

cela est dû au fait qu'on cherche toujours à les aider dans leurs tâches quotidiennes tels que ranger les jouets et faire leur lit ou les excu-

ser pour leurs fautes et erreurs.

4 - Quels conseils donneriez-vous aux parents ?

En conclusion on doit savoir que les normes doivent encadrer la vie des enfants depuis qu'ils sont petits. Ils sauront ainsi que pour vivre ensemble à la maison ou en société, il faut être responsable de nos actions. Enfin il est important de rappeler aux parents qu'il est impossible d'éviter qu'ils courrent des risques, qu'ils échouent et qu'ils souffrent. Et ce, qu'il importe l'amour que les parents leur offrent. La vie est pleine de batailles à livrer. C'est pourquoi leur rôle d'un parent c'est de préparer les enfants à être capable de surmonter n'importe quel écueil. Il est donc important d'éviter de les surprotéger.

Entrevue réalisée par Karimath Foumilayo Lawani.
Présidente de l'ONG Eduquons Autrement.

Code de déontologie de la presse béninoise

Préambule

Les associations nationales des professionnels de l'information et de la communication affirment leur volonté de perpétuer les traditions de lutte de la presse béninoise pour la liberté d'expression et le droit du public à l'information. Les instances africaines d'autorégulation des médias sont similaires. Elles marquent également leur engagement à promouvoir la culture démocratique en conformité avec la Constitution du 11 décembre 1990 qui garantit la liberté de presse au Bénin.

Elles sont convaincues que les responsabilités, qui incombent aux journalistes dans la mission d'information du public, priment toute autre responsabilité, en particulier à l'égard de leurs employeurs et des pouvoirs publics.

Elles soutiennent que cette mission ne peut être assumée que sur la base de saines pratiques professionnelles. Elles ont, par conséquent, décidé d'élaborer un code de déontologie qui énonce les devoirs et les droits du journaliste dans l'exercice de sa profession au Bénin. Les associations nationales des professionnels de l'information et de la communication souscrivent à la présente déclaration, objet de ce code. Les journalistes et techniciens de la communication s'engagent à observer rigoureusement, dans leur pratique quotidienne, les principes qui en découlent, pour la dignité, la crédibilité et le prestige de la profession de journaliste au Bénin.

Déclaration des devoirs

Dans la recherche, le traitement et la diffusion de l'information ainsi que le commentaire des événements, les devoirs essentiels du journaliste sont : Art 1er. L'honnêteté et le droit du public à des informations vraies. Le journaliste est tenu de respecter les faits, quoi que cela puisse lui coûter personnellement, et ce en raison du droit que le public a de connaître la vérité.

Art 2. La responsabilité sociale

Le journaliste publie uniquement les informations dont l'origine, la véracité et l'exactitude sont établies. Le moindre doute l'oblige à s'abstenir ou à émettre les réserves nécessaires dans les formes professionnelles requises.

Le traitement des informations susceptibles de mettre en péril la société, requiert du journaliste, une grande rigueur professionnelle et, au besoin, une certaine circonspection.

Art 3: Le rectificatif, le droit de réponse et le droit de réplique

Les fausses nouvelles et les informations inexactes publiées doivent être spontanément rectifiées. Le droit de réponse et le droit de réplique sont garantis aux individus et aux organisations, dans les conditions prévues par la loi. Le droit de réponse et le droit de réplique ne peuvent s'exercer que dans l'organe qui a publié l'information contestée.

Art 4. Le respect de la vie privée et de la dignité humaine

Le journaliste respecte les droits de l'individu à la vie privée et à la dignité. La publication des informations qui touchent à la vie privée d'individu ne peut être justifiée que par l'intérêt public.

Art 5. L'intégrité professionnelle, les dons et les libéralités

En dehors de la rémunération qui lui est due par son employeur dans le cadre de ses services professionnels, le journaliste doit refuser de toucher de l'argent ou tout avantage en nature des mains des bénéficiaires ou des personnes concernées par ses services, quelle qu'en soit la valeur et pour quelque cause que ce soit. Il ne cède à aucune pression et n'accepte de

directive rédactionnelle que des responsables de la rédaction. Le journaliste s'interdit tout chantage par la publication ou la non-publication d'une information contre rémunération.

Art 6. Le plagiat

Le journaliste s'interdit le plagiat, la calomnie, la diffamation, l'injure et les accusations sans fondement.

Art 7. Le secret professionnel

Le journaliste garde le secret professionnel et ne divulgue pas la source des informations obtenues confidentiellement.

Art 8. La séparation des commentaires des faits

Le journaliste est libre de prendre position sur n'importe quelle question. Il a l'obligation de séparer le commentaire des faits. Dans le commentaire, il doit tenir le scrupule et le souci de l'équilibre pour règles premières dans la publication de ses informations.

Art 9: La séparation de l'information de la publicité

L'information et la publicité doivent être séparées.

Art 10. L'incitation à la haine raciale et ethnique

Le journaliste se refuse à toute publication incitant à la haine tribale, raciale et religieuse. Il doit proscrire toute forme de discrimination. Il s'interdit l'apologie du crime.

Art 11. Le sensationnel

Le journaliste s'interdit les titres sensationnels sans commune mesure avec le contenu des publications.

Art 12. Les restrictions à l'information

Aucune information ne doit être altérée ni supprimée tant qu'elle ne porte pas atteinte à la sécurité de l'Etat.

Art 13. L'identité de l'information

Le journaliste est responsable de ses publications, du choix des photographies, des extraits sonores, des images et de son commentaire, et ceci en accord avec ses supérieurs hiérarchiques. Il signale, de façon explicite, un reportage qui n'a pu être filmé mais qui a été soit reconstitué, soit scénarisé. Il avertit s'il s'agit d'images d'archives, d'un " faux direct" ou d'un "direct", d'éléments d'information ou de publicité.

Art 14. L'honneur professionnel

Le journaliste évite d'utiliser des méthodes déloyales pour obtenir des informations, des photographies et des illustrations.

Art 15: La protection des mineurs

Le journaliste respecte et protège les droits des mineurs en s'abstenant de publier leurs photographies et de révéler leur identité.

Art 16. La violence et les obscénités

Le journaliste doit s'abstenir, autant que possible, de publier des scènes de violence, des images macabres et obscènes.

Art 17. La confraternité

Le journaliste doit rechercher la confraternité. Il s'interdit d'utiliser les colonnes des journaux ou les antennes, à des fins de règlement de compte avec ses confrères. Le journaliste ne sollicite pas la place d'un confrère, ni ne provoque son licenciement en offrant de travailler à des conditions inférieures.

Art 18. Incompatibilité des fonctions de journaliste et d'attaché de presse

La fonction d'attaché de presse, de chargé de relations publiques et autres fonctions assimilées, est incompatible avec l'exercice cumulé de la profession de journaliste

Art 19. Le devoir de compétence

Avant de produire un article ou une émission, le journaliste doit tenir compte des limites de ses aptitudes et ses connaissances. Le journaliste n'aborde ses sujets qu'après avoir fait un minimum d'effort de recherche ou d'enquête. Le journaliste doit constamment améliorer ses talents et ses pratiques professionnelles en se cultivant et en participant aux activités de formation permanente organisées par les diverses associations professionnelles.

Art 20. Les juridictions

Tout manquement aux dispositions du présent code de déontologie expose son auteur à des sanctions disciplinaires qui pourront lui être infligées par les instances d'autorégulation des médias et les associations professionnelles. Le journaliste accepte la juridiction de ses pairs, ainsi que les décisions issues des délibérations des instances ci-dessus mentionnées. Le journaliste s'oblige à connaître la législation en matière de presse.

Déclaration des droits

Tout journaliste doit, dans l'exercice de sa profession, revendiquer les droits suivants :

Art 21. Le libre accès aux sources

Le journaliste, dans l'exercice de sa profession, a accès à toutes les sources d'information et a le droit d'enquêter librement sur tous les faits qui conditionnent la vie publique.

Art 22. Le refus de subordination

Le journaliste a le droit de refuser toute subordination contraire à la ligne éditoriale de son organe de presse.

Art 23. La clause de conscience

Le journaliste, dans l'exercice de sa profession, peut invoquer la clause de conscience. Il peut refuser d'écrire ou de lire des commentaires ou éditoriaux politiques contraires aux règles de déontologie de la profession ou d'être le censeur des articles, œuvres radiophoniques et télévisuelles de ses pairs, sur des bases autres que professionnelles. En cas de conflit lié à la clause de conscience, le journaliste peut se libérer de ses engagements contractuels à l'égard de son entreprise, dans les mêmes conditions et avec les mêmes droits qu'un licenciement.

Art 24. La protection du journaliste

Le journaliste a droit, sur toute l'étendue du territoire national, et ce sans condition ni restriction, à la sécurité de sa personne, de son matériel de travail, à la protection légale et au respect de sa dignité.

Art 25. L'obligation de consultation

L'équipe rédactionnelle doit être obligatoirement informée de toute décision importante de nature à affecter la vie de l'entreprise. Elle doit être au moins consultée, avant décision définitive, sur toute mesure intéressant la composition de la rédaction : embauche, licenciement, mutation et promotion de journalistes.

Art 26. Le contrat et la rémunération

En considération de sa fonction et de ses responsabilités, le journaliste a droit non seulement au bénéfice des conventions collectives, mais aussi à un contrat individuel assurant la sécurité matérielle et morale ainsi qu'à une rémunération correspondant au rôle social qui est le sien et qui garantisse son indépendance économique.

Fait à Cotonou, le 24 Septembre 1999

Mis à jour le 15 juin 2005

Dépistage de troubles visuels

LIONS CLUB COTONOU SAPHIR fait dépister 300 apprenants au CEG DANTOKPA



Le "LIONS CLUB COTONOU SAPHIR" en collaboration avec le ministère de la santé, le PNLMNT, ORCHIDIA PHARMACEUTICAL IND ont pris l'initiative d'organiser une séance de dépistage systématique de 300 de nos apprenants des classes de 3ème et de Terminales sur les troubles visuels. Cette activité qui s'est déroulée ce jeudi 12 novembre 2020 au CEG entre dans le cadre de l'un des axes sur lequel, le Lions Club international travaille ardemment.

La vue permet d'observer et d'analyser l'environnement par la récep-

tion des rayonnements lumineux et leur réfraction sur la cornée de l'œil, leur traduction en messages nerveux par la rétine, la transmission de ce message via le nerf optique et leur interprétation grâce au cerveau par la retranscription en une image tridimensionnelle. La vue est considérée comme le sens le plus important puisqu'il est la barrière du choix alimentaire. Nous croyons savoir si nous aimons un produit en le regardant. Grâce à ce sens nous pouvons déterminer d'un produit son aspect (mat ou brillant, limpide ou trouble), sa forme (sphérique ou aplatie) son état (liquide, solide ou gazeux) ainsi que sa couleur. Une équipe de huit personnes composée de médecins, et d'auxiliaires ont travaillé toute la journée de ce jeudi à faire des tests aux apprenants des classes de 3ème et de Terminales sur les troubles visuels. Le Professeur Soulé Alamou, qui conduisait ce détachement, s'est heurté à un cas où son verdict est l'urgence d'une intervention chirurgi-

cale. «Cet enfant aurait pu être opéré depuis ses trois ans, aujourd'hui il a 15 ans. Son cas est grave. C'est donc important ce que le Lion club Cotonou Saphir a initié » affirme l'ophtalmologue. «Nous avons remarqué aussi chez plusieurs d'autres enfants qu'ils n'arrivent pas à lire de loin. Ce sont des cas qu'on peut corriger avec la prescription de lunettes pour ces derniers» a-t-il continué.

Pour Aumer Adandedjan, Censeur du CEG DANTOKPA, « Nul n'est ignorant de l'utilité des organes de sens qui facilitent l'existence humaine. Et en bonne place figure la vision autrement dit l'importance des yeux. La vision joue un rôle important à toutes les étapes de la vie. Faire de la vue une priorité de santé est non moins primordiale mais aussi salutaire ». «LIONS CLUB COTONOU SAPHIR a compris qu'un enfant malvoyant prendra plus de temps à acquérir les compétences de base en lecture, en écriture et en calcul qu'un enfant dont les facultés visuelles sont meilleures. La vue est l'un des sens les plus importants dans le développement de l'enfant. Ce qui justifie la cible de "LIONS CLUB COTONOU SAPHIR" » ajoute-t-il. «Environ 80% de ce qu'acquiert l'enfant est obtenu par l'intermédiaire des yeux. Donc il est important de s'assurer très tôt que l'enfant a des yeux en bonne santé. Cette première phase donne priorité aux apprenants qui majoritairement constituent la couche la plus vulnérable mais nous croyons par l'entremise du président Abdoulaye BA-



CHAROU qu'elle sera étendue sans doute dans le rang du corps enseignant et administratif incessamment car dans sa mission "LIONS CLUB COTONOU SAPHIR" ne laissera sur le carreau aucune couche sociale » formule t'il comme voeu.

Abdoulaye BACHAROU, président LIONS CLUB COTONOU SAPHIR mandat 2020-2021 a pour sa part, a dit que c'est une opération qui était prévue pour septembre mais elle a été reportée pour novembre pour d'afin d'aider les élèves et même aux parents d'éventuels cas d'enfant détecté parce que tout ce que nous faisons au Lions Club c'est de porter une aide aux plus démunies.



Audition budgétaire à l'Assemblée nationale 1.700.679.000FCFA pour la Cour constitutionnelle



Le Vice-Président de la Cour constitutionnelle, Mr Razaki Amouda ISSIFOU était à l'Assemblée nationale cet après-midi du jeudi 12 Novembre 2020 pour présenter les grandes lignes du budget 2021 de la Haute juridiction. C'était devant la commission budgétaire du Parlement présidée par l'honorable Gérard GBENONCHI.

Dans son speech, le Vice-Président de la Cour constitutionnelle a annoncé que les propositions budgétaires de son institution pour l'année 2021 sont arrêtées à la somme d'un milliard sept cent millions six cent soixante-dix-neuf mille (1.700.679.000) francs CFA, contre un montant de 1.561.469.000 FCFA inscrit dans la loi de finances pour la gestion 2020. Il en découle une augmentation de 139.210.000 FCFA.

Cette augmentation, selon Razaki Amouda ISSIFOU, porte essentiellement sur les crédits

des achats de biens et services, et en partie sur les crédits de dépenses de personnel évalués sur la base de l'effectif du personnel présent à la Cour au 1er janvier 2020. A titre d'exemple, le vice-Président de la Cour a annoncé la prise en compte de la prime vestimentaire des conducteurs de véhicules administratifs et des agents de liaison qui leur sera payée à partir de 2021 sur leurs salaires. Une bonne nouvelle pour cette catégorie du personnel de la Haute juridiction. De même, et dans l'optique de renforcer les services de la Cour, il sera procéder suivant les besoins à un recrutement de nouvelles compétences en vue d'adapter l'effectif de son personnel à la charge de travail qui ne cesse de croître.

On se rappelle lors de la présentation du budget de la cour constitutionnelle à l'Assemblée Nationale dans le cadre de l'étude du projet de loi de finances gestion 2020, les députés ont soulevé deux préoccupations : Primo : Que faire la Cour pour se rendre accessible à tous les Béninois où qu'ils se trouvent à l'intérieur du pays ? Secundo : Quelle est la date de démarrage effectif des travaux et leur livraison avant que la Haute juridiction ne rejoigne son siège rénové ?

Sur la première question, le Vice-président de la Cour constitutionnelle a fait savoir que son

Institution avait prévu des audiences foraines dans tous les départements. Mais la pandémie du coronavirus n'a pas permis à l'équipe du Président Joseph DJOGBENOU d'aller au bout de son programme. Il a par ailleurs ajouté que les difficultés rencontrées par les citoyens résidant loin du siège de la Cour pourraient faire l'objet d'une attention particulière des organes compétents lors des prochaines propositions de réforme de la loi organique et du règlement intérieur de la Cour. Mais avant d'en arriver là, le N°2 de l'Institution a dit que les citoyens peuvent continuer à déposer leurs requêtes auprès des autorités administratives que sont les maires ou le Préfet.

Quant à la réhabilitation du siège de Cour constitutionnelle, Razaki Amouda ISSIFOU a annoncé la fin des travaux pour décembre 2020. Pour lui, les bâtiments réfectionnés, rénovés et construits devront être équipés en matériels et mobilier de bureau et autres équipements par la direction générale du Matériel et de la logistique du ministère des Finances et de l'Economie.

Le Vice-président de la Cour constitutionnelle a également fait remarquer, que les propositions budgétaires au titre de la gestion 2021 de la Haute juridiction ont bénéficié de l'acom-

pagnement des cadres du ministère de l'économie et des finances. Razaki Amouda ISSIFOU a tenu à les féliciter devant les députés. Selon lui, la Cour constitutionnelle n'a pas enregistré de difficultés particulières dans l'exécution de son budget gestion 2020 dont le taux de consommation des crédits à fin septembre 2020 est de 71,79%.

Après son développement, les députés Assan SEIBOU, Abdoulaye GOUNOU, Patrice NOBIME, Wallis ZOUMAROU, Dakpè SOSSOU ont tous salué les efforts fournis par la 6ème mandature de la Cour constitutionnelle. « Le travail qui se fait dans cette Institution et les réformes au niveau des procédures devenues plus transparentes sont à saluer » dira le député Abdoulaye GOUNOU. Pour l'honorable Assan SEIBOU, « la Cour constitutionnelle est une maison d'arbitrage et le budget qui est annoncé est vraiment petit puisqu'il ressemble à un budget d'un service ailleurs ».

A signaler que le Vice-Président de la Cour était accompagné du Secrétaire général de l'Institution, Gilles BADET et du Directeur administratif et financier, Justin LOKOSSOU.

Service de Presse/Cour constitutionnelle

TOURNEE NATIONALE DU PRÉSIDENT PATRICE TALON

Alain Olounla fait le point



■ SAVÈ
■ TCHAOUROU
■ PARAKOU

«C'est à l'étape de Savè, étape initiatrice de cette tournée inaugurale qui n'est pas banale que la fracture a été ressoudée; que des annonces très fortes ont été faites; que le Président de la République, Chef de l'Etat a parlé de pardon. Le pardon de la République;

le pardon du gouvernement par rapport aux événements et aux incidents malheureux que nous avons connus. Il a également sollicité le pardon de sa famille de Savè afin que nous mettions derrière nous ces incidents»*

»Le Président de la République à l'occasion de cette tournée, a également rappelé les principes d'unité, a rappelé l'amitié et la fraternité qui l'ont lié à certaines personnalités de ce pays; et cette affirmation a été corroborée à l'étape de Tchaourou qui est la ville natale de son prédécesseur Boni Yayi avec qui, il a souhaité que le dialogue soit renoué»*

»L'étape de Parakou, qui parachève cette première étape est une étape de reconnaissance des acquis du Programme d'Actions du Gouvernement. Des engagements qui sont pris, et qui ont été renoués à Parakou pour poursuivre ces efforts, peu importe qui prendra la relève»*

*Nous avons eu droit là également, à des annonces très fortes sur le plan politique, sur le plan de l'unité nationale, sur l'irréversibilité des réformes engagées pour sortir notre pays définitivement de la pauvreté. La tournée

se poursuivra puisque nous avons aujourd'hui, la démonstration de ce qu'il ne s'agit pas d'une campagne comme certains l'ont prétendu, mais d'une véritable descente pour contrôler l'état de la nation».*

»Le point qu'on peut faire est que le Président de la République, a confirmé la teneur et la tonalité, engagées à Savè, à Parakou passant par Tchaourou. C'est un dialogue franc et direct, avec beaucoup de chaleurs, beaucoup d'émotions, beaucoup de sincérité et de fermeté aussi»

»Dans ces différentes villes où, il n'y a pas de fractures, le Président de la République est resté dans un exercice pédagogique pour apprécier avec les populations, l'impact que le Programme d'Actions du Gouvernement, a pu avoir sur elles. A cet effet, il a pu recueillir les insuffisances et ce qui reste à améliorer»

Le Porte-parole du Gouvernement fait le point des deux premiers jours sur la Radio Nationale

»C'est des annonces très fortes qui nous confortent dans l'idée que la tournée du Président de la République est une véritable tournée de travail pour se

rendre compte par lui-même, de l'état de la nation et rendre compte surtout, des efforts consentis pour que le PAG aboutisse»*

»Le Président de la République, a par la même occasion, rappelé les principes forts de la République. Il a par exemple, confirmé que tout sera mis en œuvre pour que nous allions vers des élections présidentielles inclusives, et que des efforts sont déjà entrain d'être faits pour que chaque grande formation politique puisse présenter un candidat»*

»Le Président de la République a également confirmé que «Les Démocrates» qui sont d'ailleurs en cours de constitution puissent être aidés à avoir leur récépissé afin de pouvoir présenter une candidature»

»C'était l'occasion pour le Chef de l'État et les populations rencontrées de résoudre les questions locales. Par exemple, la traversée de N'Dali à Kalalé a permis de constater que le PAG n'est pas totalement allé à son terme et que des efforts complémentaires vont être consentis»

Alain OROUNLA, Porte-parole du Gouvernement

Réhabilitation de la ville de Porto-Novo

Plusieurs institutions de la République seront délocalisées à Porto-Novo, selon le président Louis G Vlavonou qui décerne un satisfecit à Talon



M inistres de la république, députés à l'Assemblée Nationale, élus communaux, Directeurs de société d'Etat, sages et notables, têtes couronnées bref, toutes les forces vives de la ville capitale Porto-Novo se sont données rendez-vous dans la matinée de ce samedi 14 novembre 2020 au parc d'attraction Moucharaf GBADAMASSI de Porto-Novo pour disent-ils remercier le Président de la république Patrice TALON pour les nombreuses réalisations qu'il a faites dans la ville aux trois noms: Adjatché, Hogbonou, Porto-Novo. Cette cérémonie qui est une initiative de la Mairie de Porto-Novo sous l'égide du Maire Charlemagne YANKOTY a été présidée par la deuxième autorité de l'Etat le Président de l'Assemblée nationale Louis Gbehounou VLAVONOU qui plus est un natif privilégié de Porto-Novo.

Après l'intervention des représentants de

toutes confessions religieuses qui ont dans leur quasi-totalité prié pour le Président Patrice TALON, nous avons eu droit à l'intervention du Président des Sages de Porto-Novo le Patriarche Karim Da-Silva qui appelle tous les fils et filles de la ville à soutenir le Chef de l'Etat afin qu'il puisse achever ce qu'il a entamé de si beau dans la ville capitale. Prenant la parole à son tour, le Maire de Porto-Novo Charlemagne YANKOTY a estimé que quand on considère l'état de Porto-Novo en 1960 à la proclamation de l'indépendance, puis l'évolution de la ville de 1960 à 2016, il est aisément de constater que beaucoup de choses n'ont pas été faites pour Porto-Novo. L'existant à la proclamation de l'indépendance s'est au contraire progressivement dégradé alors qu'il n'y a pas eu de rajouts significatifs. C'est un fait vérifiable. Mais aujourd'hui ce qui se passe dans la cité des « Ayinonvis » depuis 2016 ; c'est

du jamais vu de mémoire de Porto-Novien. L'axe routier traversant Porto-Novo et conduisant à Akpro-Misséréto est quasiment achevé. Les travaux avancent sur les chantiers du projet asphaltage, et le visage de la ville Capitale se transforme agréablement pour le bonheur des populations. C'est avec joie et fierté qu'on peut désormais inviter des amis venus d'autres pays ou d'autres villes du Bénin, à faire « Porto-Novo by night ». La ville n'a jamais été aussi éclairée que maintenant.

La surprise et la bonne nouvelle a été annoncée par le Président de l'Assemblée nationale Louis VLAVONOU qui après avoir rappelé quelques réalisations du gouvernement du Président Patrice TALON dans tout le pays a dit ceci : «...L'heure n'est pas au discours mais à l'action. Et l'action dont nous ont parlé tous nos prédécesseurs sur cette tribune n'ont fait que commencer

surtout comme l'a dit le Maire de la ville de Porto-Novo Charlemagne YANKOTY lorsqu'ils ont été reçus en audience par le Chef de l'Etat, il leur a dit qu'ils n'ont encore rien vu. Le Président Patrice TALON a dit que c'est l'exécutif qui sera à Cotonou. La majorité des autres institutions de la république seront délocalisées sur Porto-Novo. Vous aurez encore de belles choses. Et notre prière est que Dieu lui prête longue vie.»

C'est donc un nouveau pacte qui vient d'être scellé entre la ville capitale Porto-Novo et le Président Patrice TALON qui rappelons-le, avait dit lors des campagnes pour la présidentielle de 2016: «Si vous m'élisez, je prendrai le pouvoir pour vous donner la dot puisque ma femme est une fille de l'Ouémed». POLO. AHOUNOU



I- Abonnement

Période	Cotonou / Porto-Novo	Autres localités	Afrique/Europe/Monde
1 mois	10.000	12.000	15.000
3 mois	25.000	30.000	35.000
6 mois	45.000	50.000	55.000
12 mois	80.000	90.000	120.000

II- Publi-rédaction**1- Textes proposés par l'annonceur**

Espace	Une (1) parution	Plus d'une (1) parution	Avec titre à la 'Une'
1 page	150.000	120.000	+ 50.000
1/2 page	75.000	65.000	+ 40.000
1/4 page	40.000	35.000	+ 30.000
1/8 page	30.000	25.000	+ 20.000

2- Textes proposés par la rédaction

Espace	Une (1) parution	Plus d'une (1) parution	Avec titre à la 'Une'
1 page	150.000	120.000	+ 50.000
1/2 page	80.000	70.000	+ 40.000
1/4 page	45.000	40.000	+ 30.000
1/8 page	30.000	25.000	+ 20.000

III- Insertions publicitaires

Espace	Une (1) parution	Plus d'une (1) parution
1 page	100.000	80.000
1/2 page	55.000	45.000
1/4 page	30.000	25.000
1/8 page	20.000	15.000

IV- Petites annonces

Espace	Une (1) parution	Plus d'une (1) parution
I- EMPLOIS	600 / ligne	500 / ligne
II- IMMOBILIER (parcelle, magasin, ...)	900 / ligne	600 / ligne
III- ANNONCES DIVERSES	1.200 / ligne	1.000 / ligne
IV- DÉCÈS	800/ligne + 50% avec photo	700/ligne + 50% avec photo

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne à

Cotonou/Porto-Novo

- | | | | |
|---------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> 1 mois | <input type="checkbox"/> 3 mois | <input type="checkbox"/> 6 mois | <input type="checkbox"/> 1 an |
| <input type="checkbox"/> 10.000 F Cfa | <input type="checkbox"/> 25.000 F Cfa | <input type="checkbox"/> 45.000 F Cfa | <input type="checkbox"/> 80.000 F Cfa |
| <input type="checkbox"/> 12.000 F Cfa | <input type="checkbox"/> 30.000 F Cfa | <input type="checkbox"/> 50.000 F Cfa | <input type="checkbox"/> 90.000 F Cfa |
| <input type="checkbox"/> 15.000 F Cfa | <input type="checkbox"/> 35.000 F Cfa | <input type="checkbox"/> 55.000 F Cfa | <input type="checkbox"/> 120.000 F Cfa |

Autre localité du Bénin

Afrique/Europe /Monde

Soutien

NOM OU RAISON SOCIALE :

ADRESSE :

BOÎTE POSTALE : TÉL :

LIEU ET ADRESSE DE LIVRAISON :

Ci-joint mon règlement d'un montant DE F Cfa à l'ordre de

BP (Rép. du Bénin) - Tél.:

pour règlement par :

 Chèque Espèces Mandat-lettre**AGENCE DE COMMUNICATION GLOBALE**

CONSEIL & STRATEGIE - PRODUCTION AUDIOVISUELLE - EDITION & PRINT

GRAPHISME & INPHOGRAPHIE - ÉVÉNEMENTIEL - RELATION PRESSE - WEB & DIGITAL - FORMATIONS

Elim CAN 2021**Service minimum pour les Écureuils**

Les protégés de Michel Dussuyer affrontaient ce samedi le Lesotho pour le compte de la troisième journée des éliminatoires dans le groupe L. Au terme d'une rencontre maîtrisée de bout en bout, les Écureuils s'imposent sur le score de 1 but à 0. Un succès qui permet à la sélection nationale de conforter sa position de 2ème et de se rapprocher du leader, le Nigéria.

Pour la réception des Crocodiles du Lesotho, Michel Dussuyer a opté pour une formation inédite en 3-4-3. Matteo Ahlinvi et Yann Roche honoraient

leurs premières titularisations respectivement au milieu de terrain et dans l'axe de la défense. Comme face à la Sierra-Leone, le seul but des Écureuils est venu de Jodel Dossou à la 23ème minute de jeu. L'ailier béninois, bien servi par Khaled Adenon ne se faisait pas prier pour scorer d'un sublime extérieur du pied droit. Une réalisation qui a été suivie de plusieurs vagues offensives des béninois mais sans jamais faire trembler de nouveau les filets.

Le Bénin profite du faux-pas de Super Eagles la veille face à la Sierra-Leone pour se rapprocher à une unité. Les héros nationaux ont pris le départ dimanche pour Maseru en vue du match retour. Cette rencontre pourrait déjà sceller la qualification du Bénin si dans

le même temps le Nigeria parvient à s'imposer.

Rogério APLOGAN

Classement 3e journée éliminatoire Can 2021**Groupe A**

- 1 Guinée 7 pts
- 2 Mali 7 pts
- 3 Namibie 3 pts
- 4 Tchad 0 pt

Groupe B

- 1 Burkina Faso 7 pts
- 2 Ouganda 7 pts
- 3 Malawi 3 pts
- 4 Soudan du Sud 0 pt

Groupe C

- 1 Ghana 9 pts
- 2 Afrique du Sud 6 pts
- 3 Soudan 3 pts
- 4 Sao Tomé 0 pt

Groupe D**Groupe D**

- 1 Gabon 7 pts
- 2 Gambie 4 pts
- 3 Rd Congo 3 pts
- 4 Angola 1 pt

- 3 Zambie 3 pts
- 4 Botswana 1 pt

Groupe I

- 1 Sénégal 9 pts
- 2 Congo 6 pts
- 3 Guinée-Bissau 3 pts
- 4 Swaziland 0 pt

Groupe J

- 1 Tunisie 9 pts
- 2 Guinée équatoriale 3 pts
- 3 Tanzanie 3 pts
- 4 Libye 3 pts.

Groupe K

- 1 Madagascar 6 pts
- 2 Côte d'Ivoire 6 pts
- 3 Ethiopie 3 pts
- 4 Niger 3 pts

Groupe L

- 1 Nigeria 7 pts
- 2 Bénin 6 pts
- 3 Sierra Leone 2 pts
- 4 Lesotho 1 pts

CAN 2021/Double confrontation du Bénin face au Lesotho**«Les deux confrontations (...) sont très capitales», dixit Juste Patrick Houssou**

A quelques jours de la double confrontation Bénin # Lesotho et Lesotho # Bénin comptant pour les 3 ème et 4ème journées des éliminatoires CAN Cameroun 2022, Juste Patrick Houssou, un passionné du sport roi et supporter férus des équipes nationales a accordé une interview à notre rédaction pour nous donner son avis sur cette rencontre. Pour Juste Patrick Houssou, il nous faut gagner forcément ces deux matches.

Le Bénin affronte samedi 14 novembre prochain, le Lesotho dans le cadre de la 3e journée des éliminatoires de la CAN 2022. Comment entrevoyez-vous ce match avec votre œil de supporter ?

Juste Patrick Houssou : Samedi prochain au stade Charles de Gaulle de Porto-Novo, nos Ecureuils affrontent le Lesotho pour la 3e journée des éliminatoires de la CAN 2022. C'est un match capital. Les deux confrontations (Aller et Retour) du samedi et mardi sont très capitales. Et nous n'avons pas droit à l'erreur. Nous avons vraiment besoin de ces deux

victoires dans ce sens que ça va nous relancer pour la qualification. Je compte sur tout le public sportif et footballistique du Bénin pour jouer aussi leur partition. En tant que supporter, l'engouement est déjà là, et depuis des semaines, nous nous organisons en notre sein avec la maison mère. Le Conseil national des supporters du Bénin (Cns-Ben) qui, déjà a pris parmi les associations des éléments d'animation. Ils ont commencé les entraînements. Il y a eu la dernière séance d'entraînement mercredi soir. Dieu merci, nous sommes en train d'entendre que le gouvernement donnera le quitus pour que les supporters participent au match.

Justement, quel sera le rôle des supporters que vous êtes en cette période de Covid-19 ?

C'est le premier match après l'avènement de la Covid. Donc, nous avons deux plans. Entant que supporters, nous avons deux plans. Au cas où nous n'aurons pas accès au stade, déjà le vendredi, il y aura des animations un peu partout dans Cotonou et Porto-Novo pour susciter, ne serait-ce que, même si nous serons au dehors, mettre l'ambiance pour accompagner notre Onze National. Donc, nous allons susciter la population et le public sportif béninois à sortir et à rester en union de prière pour

accompagner notre équipe au cas où nous ne serons pas dans les gradins. Mais au cas où nous serons dans les gradins, comme on a l'habitude de le faire, nous l'avons fait à la dernière CAN en Egypte, nous allons les accompagner par nos groupes d'animation, les pousser de la première jusqu'à la 90e minute pour avoir les trois points à domicile avant d'aller chercher une autre victoire mardi prochain en Lesotho.

Un mot sur la liste de Michel Dussuyer pour cette double confrontation

Par rapport à la liste de l'entraîneur, on ne peut que dire que Michel Dussuyer a choisi les meilleurs du moment en absence du capitaine Stéphane Sessegnon qui n'a pas de club. Le sélectionneur Michel Dussuyer respecte toujours ses principes de base. Si tu n'a pas de club, ça veut dire que tu n'es pas en jambes. Donc, il n'a pris

que ceux qui sont actuellement compétitifs et qui jouent régulièrement dans leurs championnats. Nous ne pouvons que l'accompagner. Mais dommage que trois des éléments clés ne seront pas là. Avec la situation de Corona virus, les clubs ne les ont pas libérés. Ce n'est pas un problème. Nous allons faire avec ceux qui sont là et par la grâce de Dieu, nous aurons la victoire samedi prochain.

Votre mot de la fin.....

C'est déjà de demander à tout le Bénin Sportif, tout le Bénin footballistique à rester en union de prière avec l'équipe nationale. Dans toutes les contrées, chacun dans sa chambre, n'a qu'à prier très fort pour qu'on ait la victoire samedi prochain et que les mânes de nos ancêtres accompagnent le Onze National. Physiquement, que tout le monde se mobilise même si nous ne serons pas tous dans le stade, ne serait-ce qu'aux alentours du stade,

il faut accompagner et motiver nos joueurs.

Pour finir, je voudrais dire un grand merci au président du Cns-Ben, Léopold Houankou, le président de la Fédération béninoise de football (Fbf) Maturin de Chacus et le Ministre des sports, Oswald Homeky pour tout ce qu'ils font pour mettre les supporters dans de bonnes conditions et leur accompagnement pour le Onze National.

Flavien Atchadé

**Match Lesotho-Benin****Les Ecureuils déjà sur place, ils ont déplacé leurs adversaires**

Les Écureuils ont fait un bon voyage. Ils sont bien installés dans le luxueux Avani de Maséru.

Le gouvernement béninois a mis les écureuils dans les meilleures conditions. Le leadership du ministre des sports Oswald Homéky fait toujours la différence. Par-

tis de Cotonou aux environs de 9h avec les Basotho du Lesotho, les écureuils après 6 h de vol, ont atterri au Moshoeshoe International Airport. Sur le terrain, un bus flambant neuf attendait les ambassadeurs béninois. Après les formalités à l'aéroport, les 22 écureuils

sont désormais bien installés dans le luxueux AVANI. Dès ce lundi, retour sur la pelouse pour la séance d'entraînement en attendant le match décisif de ce mardi 17 novembre 2020. TMO

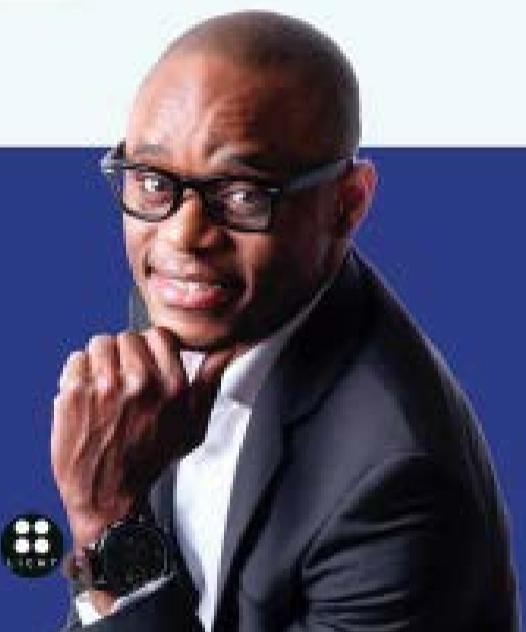
«L'Afrique face au Covid-19, Les leçons d'une pandémie»
Le livre du journaliste Prince Bafouolo qui fait le diagnostic

PRINCE BAFOUOLO

L'AFRIQUE FACE AU COVID-19

LES LEÇONS D'UNE PANDÉMIE

Pourquoi le continent noir s'en sort mieux



Journaliste ayant trainé sa bosse à Cotonou, notamment à fait Radio Tokpa, Prince Bafouolo est actuellement chroniqueur sur RFI et promoteur du site Hémicycle d'Afrique mais surtout auteur du livre «L'Afrique face au Covid-19, Les leçons d'une pandémie, pourquoi le continent noir s'en sort mieux». Dans cet ouvrage l'observateur fait le diagnostic de ce qui a donné un taux si faible de mort dans les pays africains malgré l'annonce de l'hécatombe de l'OMS sur le continent africain.

Dans une interview accordée à nos confrères de BBC et de Urgence Afrik, Prince Bafouolo, ne passe pas par quatre chemins pour mettre en exergue les leçons tirées de cette pandémie pour repenser l'Afrique de demain. Selon lui, «Cette pandémie nous a démontré que la vie ne tient qu'à un fil. Et tout le monde peut être frappé. Même les nations dites

puissantes se sont inclinées devant le virus. Ensuite, nous devons anticiper sur l'avenir. Investir dans la recherche pour permettre à nos chercheurs d'être capables de nous proposer des solutions face aux problèmes qui seront face à nous. Il y a plusieurs défis qui nous guettent » affirme l'auteur. «Nous avons des talentueux scientifiques et chercheurs sur le continent, il faut simplement les accompagner. Aucun état africain ne consacre 1% de son PIB à la recherche, comme le veut la déclaration des chefs d'Etat réunis à Lagos en 1980. C'est justement l'occasion de se remettre en question. Investir dans la recherche, réglementer et encadrer la pharmacopée africaine qui existe bien, allier recherche scientifique et médecine traditionnelle pour nous permettre de donner des réponses strictement africaines aux maux qui nous minent» note Prince Bafouolo.

[Entretien exclusif] Prince Bafouolo : « tirer les leçons de cette pandémie pour repenser l'Afrique de demain. »



Gilchrist Tchidi - 2020-11-09 00:00:34

Après avoir assisté aux ravages du nouveau coronavirus en France et dans plusieurs pays du monde, avec une faible ampleur sur le continent africain, Prince Bafouolo, journaliste et chroniqueur sur Radio France Internationale (RFI), a publié, le 10 octobre 2020, un ouvrage intitulé L'Afrique face au COVID-19, les leçons d'une pandémie. L'auteur de ce chef-d'œuvre littéraire partage ses convictions avec la rédaction de Urgence Afrik, à travers cet entretien exclusif accordé à Gilchrist TCHIDI.

Urgence Afrik : Prince Bafouolo bonjour ! Au moment où l'humanité commence à se replier encore une fois sur elle-même face à la persistance du pouvoir de nuisance du nouveau Coronavirus, vous avez publié un livre intitulé L'Afrique face au COVID-19, les leçons d'une pandémie. Est-ce une manière de faire le travail que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) aurait pu faire, cette OMS qui avait prédit l'hécatombe en Afrique ? Prince Bafouolo : Je n'ai ni l'intention ni la prétention de me substituer à l'OMS. Ce serait irréaliste. Ceci dit, mon livre a été écrit pendant la période du premier confinement en France qui a eu lieu entre le 17 mars et le 11 Mai 2020. L'idée était de couvrir noir sur Blanc ce que j'ai vu et vécu mais aussi et surtout de souligner les leçons que nous devons tirer de cette pandémie pour repenser l'Afrique de demain.

Alors justement par rapport à ce qui s'est passé en Afrique, cette résistance de ce continent face à un virus qui est apparu ailleurs comme un véritable extincteur de la vie, pensez-vous que l'Afrique a un secret particulier ? L'OMS que vous évoquez tout à l'heure a souligné dans un récent rapport que l'âge médium en Afrique est de 22 ans. En Europe il est de 42 ans et dans le monde il est de 30 ans. Un facteur qui joue en faveur de l'Afrique, puisque le virus est plus agressif chez les personnes âgées. En France par exemple, 65% des réanimés en ce moment ont plus de 65 ans. L'organisation ONU-sienne rappelle aussi que les africains voyagent très peu, ce qui empêche la propagation de la maladie. Elle évoque aussi le climat. Mon travail est basé sur des faits, des statistiques, pour permettre de lancer le débat. Ce n'est pas un livre scientifique qui apporte une réponse formelle.

Quelles sont donc les leçons que vous tirez dans ce livre afin de baliser justement le terrain à la réflexion ? Il y a plusieurs leçons à tirer. A commencer par celle de l'humilité. Cette pandémie nous a démontré que la vie ne tient qu'à un fil. Et tout le monde peut être frappé. Même les nations dites puissantes se sont inclinées devant le virus. Ensuite, nous devons anticiper sur l'avenir. Investir dans la recherche pour permettre à nos chercheurs d'être capables de nous proposer des solutions face aux problèmes qui seront face à nous. Il y a

plusieurs défis qui nous guettent. Je pense au défis démographiques. [En effet], de 1,2 milliards d'habitants, l'Afrique passera à 2,5 milliards en 2050. Des bouches de plus à nourrir et des mains à faire travailler. C'est maintenant qu'il faut y penser.

À l'annonce des premiers cas de contamination sur le continent, on a assisté à une pluie de publicités de tout genre : telle recette de grand-mère, tel remède de tel chercheur traditionnel... l'exemple de Madagascar est très éloquent en la matière. Y a-t-il des possibilités que le développement d'un remède se fasse plus rapidement si on associait l'Afrique ? Et dans le même temps, l'avènement et la manifestation du COVID-19 n'est-elle pas aussi une aubaine pour les africains, pour réglementer et codifier leur médecine locale traditionnelle, peut-être à l'image de la Chine ?

Il est important que les africains comprennent que s'ils ne mettent pas en valeur leurs talents, leurs cultures et leurs efforts, personne ne le fera à leur place. Certains attendaient que des médias français valident le Covid-organics produit par Madagascar pour s'assurer que c'est un produit viable. Pensez-vous que c'est dans leur intérêt ? Nous ne sommes pas fiers des nôtres. On s'auto flagelle au quotidien. Par définition, quand un africain crée un produit, on considère qu'il n'est pas crédible. Il faut changer de paradigme. Nous avons des talentueux scientifiques et chercheurs sur le continent, il faut simplement les accompagner. Aucun état africain ne consacre 1% de son PIB à la recherche, comme le veut la déclaration des chefs d'Etat réunis à Lagos en 1980. C'est justement l'occasion de se remettre en question. Investir dans la recherche, réglementer et encadrer la pharmacopée africaine qui existe bien, allier recherche scientifique et médecine traditionnelle pour nous permettre de donner des réponses strictement africaines aux maux qui nous minent.

Pour finir, avec les éléments disponibles sur le terrain, tous les faits que vous vivez au quotidien et en considérant la mentalité des africains et de leurs dirigeants, avez-vous des motifs d'espoir en ce qui concerne la prise en compte effective de ces nombreuses leçons pour un meilleur avenir de l'Afrique ? Par principe je ne perds jamais espoir. Et je suis un africain optimiste. Je ne verrai peut-être pas ce changement mais je suis persuadé que nos enfants vivront dans un environnement meilleur. Il y a une jeunesse africaine qui comprend les enjeux actuels de la mondialisation. Elle est instruite, motivée et dynamique, pleine de projets. Nous avons une diaspora qui se distingue positivement avec des femmes et des hommes expérimentés et compétents. Si la moitié fait le retour sur le continent, ce serait une belle avancée. Encore faudrait-il bien que les dirigeants créent les conditions nécessaires pour faciliter ce retour. Nos dirigeants doivent comprendre qu'on ne peut pas vivre au 21ème siècle avec les schémas du 20ème siècle.

Merci à vous Prince Bafouolo pour ce moment de réflexion et de partage avec Urgence Afrik sur l'avenir du continent africain, berceau de l'humanité, en empruntant d'ores et déjà les sentiers tracés par votre ouvrage intitulé L'Afrique face au COVID-19, les leçons d'une pandémie. Merci Gilchrist ! Croisons les doigts avec foi et espérance que ce continent ira de l'avant comme il se doit. Le livre est disponible dans quelques capitales africaines et il sera au Bénin à partir du mois de décembre 2020. Merci à vous.

NOTE D'INFORMATION N° 105/20/SBEE/DG/DRH

Objet: Mesures restrictives dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire.

Dans l'optique de lutter contre la propagation du COVID-19 à l'intérieur du Bénin, le gouvernement béninois et les administrations ont mis en œuvre plusieurs mesures en vue de la protection de la population et des administrés. Ces mesures, notamment le confinement, le télétravail et le travail par rotation ont également été adoptées par notre société pour un service essentiel.

Par le compte rendu du conseil des ministres en date du 06 mai 2020, le gouvernement du Bénin a fait l'option d'adopter la mesure de limitation de la mobilité des personnes en autorisant la levée du couvre-santé ainsi que la reprise des cours pour les classes de CM2, les lycées, collèges et les étudiants à l'université pour compter du lundi 11 mai 2020.

Cet assouplissement ne diminue aucunement les risques de contamination et c'est la raison pour laquelle le gouvernement conserve les mesures sanitaires édictées depuis le début de la crise. La Direction Générale exhorte donc tous les agents confinés à la maison et ceux sur les lieux de travail, à appliquer les mêmes mesures de prudence et de vigilance dans tous les gestes quotidiens et en tous lieux.

Pour ce faire, les gestes barrières spécifiés dans les diverses notes de service prises dans le cadre de la gestion de la crise sont maintenus et le port de masque est obligatoire en tous lieux.

Par ailleurs, en ce qui concerne la SBEE, et en vue de la sécurité du personnel, les dispositions de confinement précédemment prises pour empêcher la propagation du virus sur les lieux de travail (confinement, télétravail et travail par rotation) demeurent inchangées.

En outre, chaque direction devra revoir sa planification en fonction des besoins et des tâches incompressibles, et procéder ainsi à un réajustement du calendrier de présence au bureau de ses collaborateurs.

Il est à souligner que le comité ayant l'envie dans les locaux de la SBEE, est de mise et qu'aucun agent dont la présence n'est pas justifiée ne pourra s'avoir accès.

L'offiche du prix d'exécution sera celle des présentes prescriptions, pour la santé de tous les agents de la Société.



Accès :
 - PCA
 - DG
 - Directeur Général
 - Directeur Régional - Chef Région
 - Chef Département - Chef Service - Chef d'Agence
 - Secrétariat Général du Syndicat - PCA

SOCIÉTÉ BENINOISE D'ÉNERGIE ELECTRIQUE

Réf. : 105/20/SBEE/DG/DRH
Date : 11 juillet 2020

COMMUNIQUE

Sensibilisation sur les mesures de sécurité en temps pluvieux et en cas d'hydrogène (1^{ère} partie)

La saison pluvieuse est le périple au cours duquel les cas d'électrocution et d'hydrogène se multiplient, du fait des phénomènes de foudre, d'humidité ou d'inondations. Pour préparer son antenne clientèle à ces accidents, la SBEE porte à la connaissance de tous, les mesures de sécurité suivantes :

- 1- Veiller à l'application du règlement des pratiques électriques quand il pleut ;
- 2- Faire de se protéger avec un parapluie à bout pointu en métal pendant la pluie ;
- 3- Ne pas se tenir sous les arbres pendant la pluie ;
- 4- Débrancher des fils électriques tombés et en informer immédiatement le service d'urgence de la SBEE ;
- 5- Ne pas permettre aux enfants de jouer sous une arbre pendant la pluie ;
- 6- En cas d'électrocution, cesser le contact ou débrancher et appeler les secours immédiatement.

La SBEE à votre service 24h/24h



SOCIÉTÉ BENINOISE D'ÉNERGIE ELECTRIQUE

Réf. : 105/20/SBEE/DG/DRH
Date : 11 juillet 2020

Réf. : 105/20/SBEE/DG/DRH
Date : 11 juillet 2020

COMMUNIQUE

Sensibilisation sur les mesures de sécurité en saison pluvieuse et en cas d'hydrogène (2^{ème} partie)

La saison pluvieuse est le périple au cours duquel les cas d'électrocution et d'hydrogène se multiplient, du fait des phénomènes de foudre, d'humidité ou d'inondations. Pour préparer son antenne clientèle à ces accidents, la SBEE porte à la connaissance de tous, les mesures de sécurité suivantes :

- 1- Eviter de manipuler les appareils électriques sous les nuages brumeux, les jours très froids ou très humides ;
- 2- éviter les pétards et autres appareils domestiques à une hauteur du sol en cas de forte humidité. Celle hauteur doit être suffisante au niveau du plus élevé atteint par les vagues lors des périodes de tempête ;
- 3- En cas de marée des eaux de pluie dans vos habitations ou alors d'une inondation, couper l'électricité au préalable ;
- 4- En temps d'orage, éviter l'utilisation ou la manipulation des antennes de télévision posées sur le toit de votre maison ;
- 5- En cas d'électrocution, cesser le contact ou débrancher et appeler les secours immédiatement.

La SBEE à votre service 24h/24h



Capital social : 10.000.000.000 FCFA

Direction Générale

Rue Amédée Guézennec, Démarch PONTY

BP 100, Cotonou 01/000

Téléphone : 00229 21 21 21 48

Téléfax : 00229 21 21 48 28

Capital social : 10.000.000.000 FCFA

Direction Générale

Rue Amédée Guézennec, Démarch PONTY

BP 100, Cotonou 01/000

Téléphone : 00229 21 21 21 48

Téléfax : 00229 21 21 48 28

LE BRANCHEMENT À LA SBEE EN PRIX PROMOTIONNEL DANS 8 LOCALITES JUSTE A 50.000F CFA QUELLE OPPORTUNITE !

Le gouvernement Talon, à travers la Sbee, rend concrèt le projet d'accès à l'énergie électrique pour tous au Bénin depuis la mise en œuvre des réformes au profit du secteur. Que l'énergie soit disponible en quantité, en qualité et à l'heure, c'est le vœu de tous les Béninois. La Société Béninoise d'Énergie Electrique (SBEE) pour accompagner les réformes entreprises par le gouvernement du président Talon accorde une promotion jusqu'à 50.000f CFA le prix du raccordement au réseau de distribution électrique dans huit localités. Depuis des décennies, des localités de notre pays sont toujours sans l'électricité. Mais grâce au gouvernement Talon, des localités comme dans l'Atlantique, les localités de Telokoe et Kpindjakamne (commune de Kpomassé) et Siffenou. Dans le Plateau à Towe (commune de Pobé). A Obatedo (commune de Kétou), dans l'Ouémedé, 04 localités : Sissekpa (commune d'Adjohoun), Kpole, Kpanoukpade, Houezounme-Kpèvi (commune d'Akprou-Misséréto) seront désormais

raccordées au réseau électrique conventionnel de la SBEE (Société béninoise d'énergie électrique) à 50.000f CFA au lieu de 90.000f. Une décision applaudie par les populations de ces localités qui n'ont pas pu retenir leur impression qu'est celle d'accorder un second mandat au Président Talon pour ses réformes auda-



COMMUNIQUÉ
La Direction Régionale Littoral 1 de la Société Béninoise d'énergie Électrique SBEE informe son aimable clientèle de Fidjrossé et environ, que suite à la grosse pluie qui s'est abattue sur la ville de Cotonou et environs hier nuit, elle a perdu un transformateur de puissance 400KVA.

cieuses dans plusieurs secteurs qui ont pour but un développement durable pour notre pays. La disponibilité de l'énergie électrique est un combat que le gouvernement béninois gagne progressivement. Que l'électricité soit disponible en quantité, en qualité et à l'heure, quand on en a besoin, c'est le vœu de tous les Béninois.

Conséquence, des perturbations sont enregistrées dans la fourniture de l'énergie électrique dans la zone de Fidjrossé et environ depuis hier nuit.

Les travaux de remplacement de ces équipements sont en tout jours.

La SBEE Littoral 1 rassure son aimable clientèle que d'ici peu tout le monde sera alimenté dans la zone concernée.

La SBEE du Littoral 1 présente toutes excuses à son aimable clientèle et la rassure de sa disponibilité pour le service.

La SBEE, des Hommes à votre service 24h/24.

Le Chef d'Exloitation Littoral 1 Thomas GODOUI

Message SBEE COVID-19



Cotonou, le 23 juillet 2020

COMMUNIQUE

La Société Béninoise d'Énergie Electrique communique :

Depuis quelques semaines, le monde entier vit sous la houle du COVID-19. Le Bénin, notre pays n'est pas épargné.

Face à la propagation de la pandémie du virus et pour éviter des risques de contagion, la SBEE, conformément aux décisions du gouvernement, invite sa clientèle à respecter rigoureusement les mesures d'hygiène et de sécurité.

Elle renseigne, des dispositions subtilisées prises pour sécuriser aussi bien sa clientèle, que son personnel au niveau de la Direction Générale, des Directions Régionales et surtout des agences, et autres points d'encaissement sur l'ensemble du territoire national.

La Direction Générale invite et encourage ses clients à prioriser leurs opérations d'achat de crédit pour compteurs à prépaiement, via les réseaux GSM MOOV et MTN, et à se rapprocher des services de la SBEE et de ses agences en toute sécurité pour le paiement de leurs factures, ou pour d'autres services, dans le respect strict des consignes de distanciation et de rassemblement.

La Direction Générale de la SBEE console sur sa clientèle pour le respect des consignes sur ses différents sites.

Chaque client compte pour la SBEE. Protégeons les autres en nous protégeant. La SBEE des hommes à votre service.

Le Directeur Général



S.B.E.E.
Direction Générale

Rue Amédée Guézennec, Démarch PONTY
BP 100, Cotonou 01/000
Téléphone : 00229 21 21 48
Téléfax : 00229 21 21 48 28



COMMUNIQUE

La Société Béninoise d'Énergie Electrique communique :

Depuis quelques semaines, le monde entier vit une crise sanitaire sans précédent, due à la propagation du COVID-19. Face à cette pandémie, le Gouvernement recommande au peuple béninois le respect strict des mesures d'hygiène. La SBEE se met en œuvre à ses règles qui concernent des sites. C'est pourquoi, elle rappelle que les dispositions prises sont toujours en vigueur en concernant le clientèle, les renouvellements, le personnel et tous usagers. Il s'agit entre autres :

- de respect des mesures d'hygiène à la Direction Générale, dans les agences et tous les travaux notamment, l'installation du système de lavage des mains à l'eau et au savon avec une solution hydroalcoolique,
- de la mise systématique de température,
- de la désinfection et la sensibilisation des agents d'entreprises pour le nettoyage contre des espaces et objets divers (étagères de poche, bureaux d'usagers, rampe d'escalier, toilettes, etc.)
- de la réduction des réunions physiques au profit des réunions par audio ou vidéo conférence et de télétravail
- de la limitation des accès aux bureaux de la Direction Générale et des agences à toute personne extérieure non employée.

Cependant, et afin d'éviter le contact des clients en cette période de pandémie,

la SBEE renoue avec ses partenaires de paiement de factures et que la paiement électronique fonctionne en continu. Elle invite donc ses clients à se rappeler de ces modalités en cette période où les déplacements sont privés à cet effet.

Protégeons-nous et protégeons les autres pour vaincre ensemble la COVID-19.

La SBEE, à votre service 24h/24.

Le Directeur Général



S.B.E.E.
DIRECTION GÉNÉRALE

Rue Amédée Guézennec, Démarch PONTY
BP 100, Cotonou 01/000
Téléphone : 00229 21 21 48
Téléfax : 00229 21 21 48 28



POPULATION DU BÉNIN
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SBEE
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA CLIENTÈLE

NOTE DE SERVICE N° 2020-20SBEE/DGSG/DCO

OBJET : Nouveaux coûts forfaitaires de branchement électrique

Vu les statuts de la SBEE ;

Vu le décret n°2008-182 du 15 Mai 2008 portant création, attribution, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation de l'Électricité en République du Bénin ;

Vu l'avis n°2019-011/CNR/ARE/2019 du 14 Novembre 2019 relatif à la rédaction de la SBEE pour la modification de ses conditions tarifaires ;

Vu la note n°038/PRA/RE/PBGP/2020 de l'ARE du 25 Mars 2020 portant application des nouveaux tarifs forfaits de branchement ;

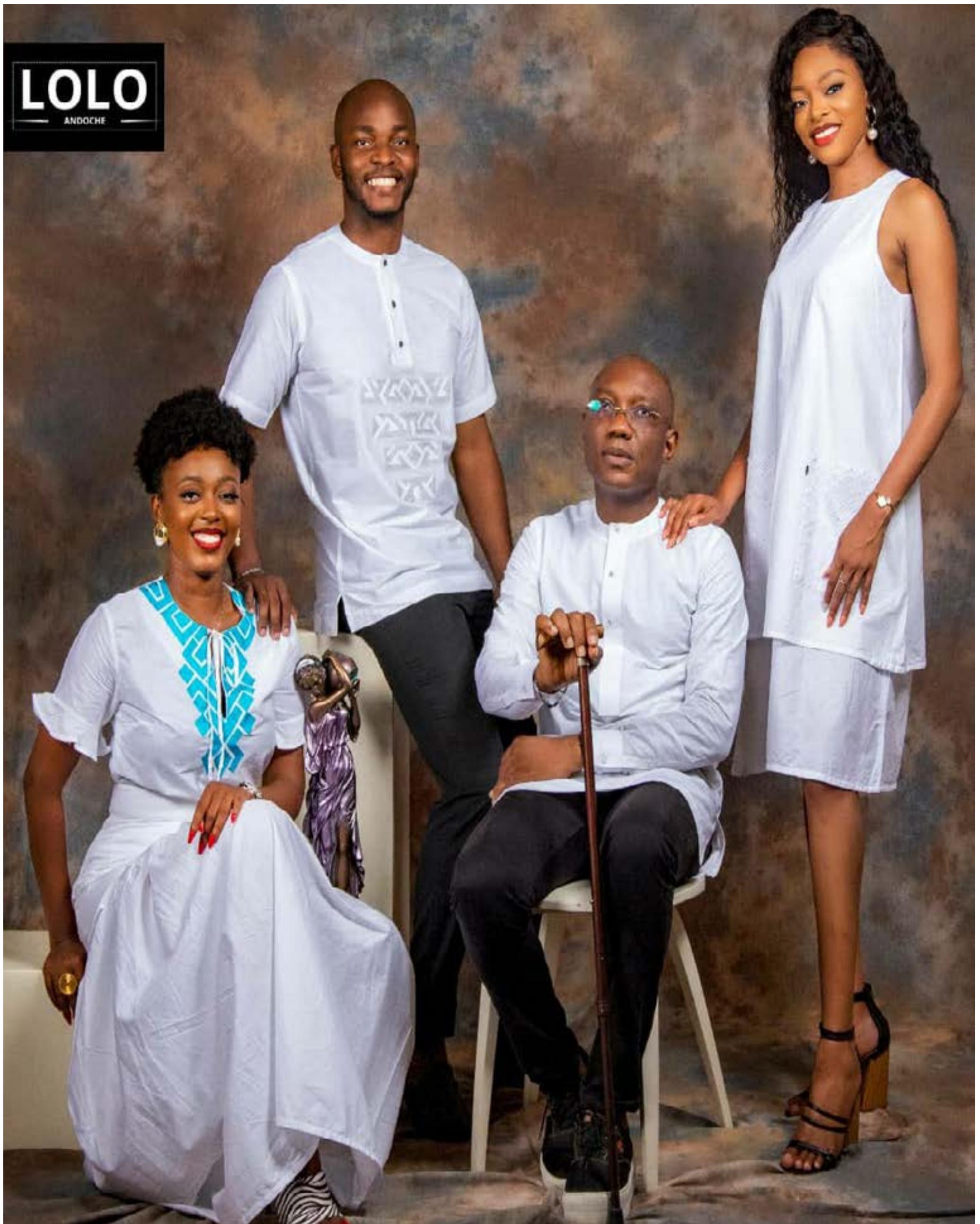
Considérant les nécessités de service ;

Le Directeur Général décide :

Dans le cadre de l'actualisation des coûts forfaits de branchement à la SBEE, les nouveaux coûts forfaits de branchement électriques applicables se présentent comme suit :

Type de branchement	Puissance (KVA)	Intensité (A)	Tarif en vigueur (FCFA)	Nouveau tarif
2 fils	1-6	5-30	122 762	65 000
4 fils	6-20	10-30	211 032	130 000
4 fils	30	45	435 969	230 000
4 fils	33	50	435 969	260 000
4 fils	40	60	435 969	533 000
Additionnel 2				

SOCIÉTÉ



LOLO
ANDOCHE
PRÉT À PORTER

ÉTÉ
2020

Bimmm!
Reprenez goût à la vie!

(229) 97 01 04 90 | [Lolo Andoche](#) | [www.loloandoche.com](#)

